

Conseil municipal du 17 décembre 2020

Communication de l'adjointe au maire déléguée aux Solidarités, la Lutte contre les discriminations et les racismes

Parce que nous avons un pays qui a institué il y a 114 ans la séparation de l'Etat et des Eglises

Parce que la République assure la liberté de conscience et elle garantit le libre exercice des cultes

Parce que la laïcité à travers les trois valeurs républicaines : la liberté, l'égalité, la fraternité nous rappelle que nous sommes citoyens et citoyennes françaises appartenant à la même communauté nationale.

Que la liberté, l'égalité et la fraternité ne s'arrêtent pas aux portes des Eglises, des Mosquées, des Synagogues, des Temples, mais sont bien présentes partout sur notre territoire.

La liberté est donc la liberté de pratiquer un culte mais aussi une liberté de conscience pour tous les citoyens et les citoyennes qui ont une croyance ou pas : la liberté de relire les textes sacrés, la liberté de se rencontrer et de dialoguer

L'égalité entre les hommes et les femmes et donc de s'opposer aux mixités déguisées dans certains lieux de cultes, l'égalité dans la pratique du culte ; mais aussi l'égalité dans la rencontre avec l'autre c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de dominant et de dominé

Enfin la fraternité entre tous les citoyens et citoyennes : fraternité dans la solidarité, fraternité dans l'accueil. La fraternité est le socle de notre République puisque sans elle il n'y a pas de liberté et d'égalité.

En rappelant ces quelques pensées, la laïcité est un bouclier contre toutes les formes de communautarisme, est un outil qui permet à chaque citoyen et chaque citoyenne de se construire en tant que citoyen. La laïcité permet à l'individu de concilier sa foi religieuse ou son absence de croyance avec sa citoyenneté.

Pourquoi vous dire tout cela aujourd'hui : vous trouverez ci-joint un article publié dans *Causette* dédié aux femmes qui feront 2020 (et je dirai qui ouvre de nouvelles perspectives). C'est une rencontre entre un rabbin, un imam et une future prêtre. Elles sont femmes, elles sont citoyennes françaises, et elles ont décidé d'ouvrir, en relisant les textes sacrés, une nouvelle voie pour les 3 monothéismes. Si il y a un pays où cela peut se réaliser c'est la France et notre pays peut ouvrir la voie dans d'autres pays. Ces femmes sont porteuses d'espoir pour beaucoup de femmes mais aussi des hommes car l'humanité ne peut se construire qu'avec les hommes et les femmes.

Je pense qu'il est de notre rôle en tant qu'élus de rappeler ces principes. Il faut que l'État donne la parole à ces hommes et à ces femmes qui s'engagent pour donner une vision apaisée des pratiques confessionnelles.